

## PROCÈS-VERBAL

### SONT PRÉSENTS :

Frédéric Desbiens (président), Andrée Bigelow (secrétaire), Nadine Esber (parent), Cédric Lafrance (parent), Suzanne Osborne (enseignante), Mariette Vissi (technicienne en service de garde), Stéphane Mougeot (directeur)

### SONT ABSENTES :

Chimene Aniabossou (parent), Lyn Cousineau (enseignante), Cyrcé Bastien (T.E.S. école),

#### 1. Ouverture de la séance;

#### 2. Adoption de l'ordre du jour;

RÉSOLUTION CE-15 (CE 2023-2024)

Il est proposé par Mme Nadine Esber QUE l'ordre du jour soit adopté tel que présenté.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

#### 3. Adoption et suivi du dernier procès-verbal;

RÉSOLUTION CE-16 (CE 2023-2024)

Il est proposé par Mme Suzanne Osborne QUE le dernier procès-verbal soit adopté tel que présenté.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

#### 4. Parole au public;

#### 5. Points de décisions :

##### 5.1. Élection – Membre parent, vice-présidence;

Avec le nombre de membres présents à cette rencontre, ce point a été reporté.

##### 5.2. Élection – Représentant au comité de parent;

Avec le nombre de membres présents à cette rencontre, ce point a été reporté.

##### 5.3. Frais chargés aux parents pour la surveillance du dîner;

En vertu de la *Loi visant à limiter l'indexation des tarifs gouvernementaux*, l'augmentation des coûts de surveillance-midi ne peut pas dépasser 3 %.

**DE PLUS**, les grèves ont fait en sorte que les élèves utilisateurs n'ont pu se prévaloir du service pour une période de 23 jours. **DONC**, en vertu de cette loi et des jours de grève, le montant chargé aux parents sera de 141,05 \$ (136,94 \$ x 1,03) moins 18 \$ (journées de grève) = 123,05 \$.

RÉSOLUTION CE-17 (CE 2023-2024)

Il est proposé par M. Cédric Lafrance QUE les membres approuvent le plan de surveillance-midi pour l'année scolaire 2023-2024.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

#### **5.4. Plan de lutte contre l'intimidation et la violence (adopte – voir fiche thématique 6)**

Le conseil doit adopter le plan de lutte contre l'intimidation et la violence ou son actualisation proposé par la direction. Cette proposition a été élaborée avec la participation de membres du personnel. Ce plan a principalement pour objet de prévenir toute forme d'intimidation et de violence à l'endroit d'un élève, d'un enseignant et de tout membre du personnel et d'intervenir sur celle-ci.

RÉSOLUTION CE-18 (CE 2023-2024)

Il est proposé par Mme Suzanne Osborne QUE le plan de lutte contre l'intimidation et la violence soit adopté tel que présenté.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

#### **5.5. Projet de levée de fonds pour les classes « Kangourou »;**

RÉSOLUTION CE-19 (CE 2023-2024)

Il est proposé par M. Cédric Lafrance QUE le levée de fonds soit approuvée telle que présentée.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

### **6. Points de consultation :**

#### **6.1. Photos des élèves – Classes d'aide;**

Nous avons reçu des suggestions pour d'autres studios de photos.

### **7. Points d'informations :**

#### **7.1. Formation obligatoire des membres du conseil d'établissement;**

La formation est obligatoire pour tous les membres du conseil d'établissement. À la demande du président, les membres doivent suivre cette formation et remplir le formulaire pour confirmer qu'ils ont complété cette formation pour la prochaine rencontre du mardi 20 février 2024.

#### **7.2. Fonds à destination spéciale – suivi;**

Avec le nombre de membres présents à cette rencontre, ce point a été reporté.

#### **7.3. 2<sup>e</sup> étape;**

Avec le contexte des moyens de pression et des journées de grève du mois de novembre et du mois de décembre, la remise du bulletin de la 2<sup>e</sup> étape est reportée au 28 mars 2024;

#### **7.4. Projet éducatif – Report de la date butoir;**

L'équipe-école travaille à réviser son projet éducatif. La date butoir a été reportée au mois d'avril 2024.

#### **7.5. Activités au dîner;**

Depuis le mois de janvier, de l'animation est offerte chaque midi pour nos élèves (cardio-danse, multisport).

### **8. Varia :**

### **9. Communications :**

#### **9.1. Parole au délégué du comité de parents;**

#### **9.2. Parole au personnel de soutien/service de garde;**

#### **9.3. Mot du personnel enseignant;**

#### **9.4. Mot de la direction;**

#### **9.5. Mot de la présidence;**

**10. Levée de l'assemblée.**

RÉSOLUTION CE-20 (CE 2023-2024)

Il est proposé par Mme Suzanne Osborne QUE la rencontre soit levée.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Frédéric Desbiens  
Président

Stéphane Mougeot  
Directeur